Allocations familiales

avenir prévisible. L'aspect universel de cette mesure d'assurance sociale est indispensable dans une loi qui doit s'abstenir de toute discrimination. Il ne s'agit pas d'un programme d'assistance sociale qui stigmatise les familles en les répartissant d'après l'importance de leur revenu.

Nous constatons qu'à la suite de l'établissement récent d'un programme d'allocations au Japon, il y a maintenant 63 pays dotés de régimes d'allocations familiales—tous les pays industrialisés, sauf les États-Unis. Quinze pays versent en principe des allocations à toutes les familles qui y résident ordinairement et qui comptent un nombre minimum d'enfants. Dans 47 pays, l'admissibilité aux allocations est ordinairement liée aux relations de travail, c'est-à-dire que les allocations sont limitées aux employés. Dans tous les pays sauf trois-la Bulgarie, l'Afrique du Sud et la Yougoslavie—les allocations de base sont versées à tous, quel que soit le revenu familial. Dans tous les pays, la tendance générale est au financement gouvernemental plutôt qu'aux paiements contributoires et on reconnaît de plus en plus que les frais d'éducation des enfants sont une responsabilité communautaire.

Les Canadiens sont chanceux de vivre dans un pays riche. Nous nous vantons chaque année de la croissance de notre produit national brut et de notre productivité. Nous avons vu comment presque tous les pays qui se prétendent civilisés ont adopté des régimes universels d'allocations familiales. J'estime, monsieur l'Orateur, que les principes qui sous-tendent cette mesure sont bons. Le gouvernement reconnaît que les familles ayant des enfants ont des besoins spéciaux. Compte tenu de ce fait et de l'urgence de la question à l'étude, j'espère que les députés adopteront le bill à l'unanimité.

M. Walter Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, j'ai d'abord hésité à prendre part à ce débat parce que j'ai déjà participé à un autre débat sur les pensions des fonctionnaires et des employés d'autres organismes de l'État qui ont pris leur retraite et qui maintenant ont besoin de protection. J'ai été très heureux d'appuyer ce bill et, maintenant, je suis content de pouvoir dire que je suis disposé à appuyer le bill à l'étude, ne serait-ce que pour les motifs invoqués il y a quelques instants par mon préopinant. Il a dit qu'il y a au pays des familles nécessiteuses; il y en a dans les collectivités que chacun de nous représente.

Avant de nous précipiter dans les dernières phases de l'étude du bill, il y aurait toutefois lieu d'examiner où se trouvent réellement les besoins et, plus important encore, comment sont nés ces besoins et quelle est notre responsabilité à leur égard. Depuis que le Parlement a été rappelé, nous avons tenu plusieurs débats des plus intéressants. Nous avons étudié les modifications à la loi sur les pensions, celles à la loi sur la sécurité sociale et, maintenant, à celle dont nous sommes saisis. Tout cela représente ce qu'on a décrit comme un autre effort de colmatage dans une lutte vaine contre l'inflation en réponse à une crise dont le blâme est imputé au gouvernement, quoi qu'en disent certains députés de l'opposition.

Monsieur l'Orateur, permettez que je cite un extrait du Financial Times du 10 septembre 1973. Il est tiré d'un article sur l'économie qui décrit à merveille, selon moi, l'ensemble des mesures législatives dont nous sommes saisis pour combattre l'inflation. L'article, qui figure à la page trois, débute ainsi:

Le gouvernement a posé un autre doigt sur la digue dans un effort pour arrêter la marée montante de l'inflation, mais le dernier groupe de mesures contre celle-ci n'a semblé représenter qu'un autre arrangement de fortune en attendant la décrue des eaux.

Et voilà, monsieur l'Orateur, ce qui est arrivé au pays. Nous avons passé d'une crise à l'autre, d'un désastre économique à l'autre, en mettant des emplâtres ici et là, arrêtant la circulation de notre sang économique plutôt que de combattre en ses retranchements le cancer de l'inflation.

M. Smith (Saint-Jean): Que proposez-vous?

M. Baker: Monsieur l'Orateur, chaque fois que le député d'en face ouvre la bouche, le bruit qu'il fait me rappelle celui que produit un tonneau vide.

Nul doute que le pays ne peut se permettre de recourir indéfiniment à des expédients. Il ne fait aucun doute qu'il doit y avoir un terme à ce qu'un pays en pleine expansion, un pays qui dépend des autres parties du monde, peut espérer sauver en augmentant sans cesse ses paiements—si valable que la chose puisse être—sans qu'il en vienne un jour à en examiner sérieusement les causes et à se demander si le moment n'est pas enfin venu pour son gouvernement de mettre le holà, avant qu'il ne soit trop tard et que le pays n'ait à faire face à un désastre économique.

Le problème qui se pose avec ce gouvernement, monsieur l'Orateur, c'est qu'il n'a pas encore décidé de mettre le holà. On nous présente des mesures qui ne visent qu'à aider temporairement les personnes dans le besoin. Il ne s'agit là que de mesures de secours temporaire. Loin de moi la pensée de dire qu'elles sont inutiles. Mais ni le gouvernement, ni les citoyens de notre pays ne devraient être dupes au point de croire que les politiques annoncées dans le discours fade du premier ministre (M. Trudeau) le 4 septembre contribueront le moindrement à attaquer les causes de notre malaise économique.

M. Smith (Saint-Jean): Voterez-vous pour le bill?

M. Baker: Je crois m'être prononcé dès le début au sujet de ce bill. Au nom des gens qui souffrent par suite des politiques insuffisantes du gouvernement, je voterai bien entendu en faveur de cette mesure. Je voudrais également déclarer que, tant que nous ne nous rendrons pas à l'évidence qu'on ne saurait s'attaquer aux problèmes de 1973 avec des politiques économiques des années 50, tant que nous ne déciderons pas à regarder le problème en face, tant que nous n'attaquerons pas ces difficultés avec de nouvelles politiques et de nouveaux contrôles économiques comme ceux dont fait état le politique de notre parti, ce sera une cause perdue.

Monsieur l'Orateur, je tiens à faire observer que nous vivons dans un pays où l'indice des prix de gros monte en flèche, où l'indice de prix à la consommation accuse également une hausse galopante, où les agriculteurs doivent faire face au fardeau intolérable des coûts de production, où on leur demande de produire dans ces conditions, et où nous voyons les syndicats et les grandes organisations ouvrières non seulement compter sur l'inflation, mais encore l'accepter comme mode de vie. Les membres leur demandent de les protéger contre l'inflation à venir. Il existe actuellement au pays une psychose économique. Je crois que le manque de progrès démontre que la politique du gouvernement n'a pas réussi à la guérir.

• (2120

Nous ne devons pas considérer les augmentations d'allocations comme rien d'autre qu'un palliatif provisoire. Il faut nous attaquer à la racine du mal. Nous devons dire à l'agriculteur que nous stabiliserons ses frais d'exploitation, que nous assurerons à l'agriculteur de l'Est un approvisionnement raisonnable de provendes à un prix raison-